

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-joint les différentes informations relatives à la prochaine rentrée scolaire afin d'accompagner au mieux votre enfant dans cette étape.

Merci de lire avec attention ces différentes informations qui vous permettront de vivre une rentrée sereine avec votre enfant et de noter les dates des différents rendez-vous de l'année.

L'équipe qui vous accueillera et accompagnera vos enfants en 2025-2026 :

PS	Aude RODRIGUEZ <u>ASEM</u> : Sonia ASLANIAN
MS	Sophie SABATHÉ <u>ASEM</u> : Fatima TEZKRAT
GS	Marie-Christine FULCHIRON <u>ASEM</u> : Christelle KAMINSKI et Capucine TARRET
CPb	Agnès BOIRIVENT
CPa/CE1a	Clémence COMBARET
CE1b	Marie-Claire ANDRÉ
CE1c/CE2c	Florence MAGRIN
CE2b	Isabelle BARRIOL
CM1a	Wendy PAYET
CM1b/CM2b	Marie-Anne BOUTAHRA
CM2a	Sandrine LABRUYERE
ULIS	Géraldine GARNIER Accompagnée de Stéphanie PERROLAZ – AESH collective
ESPR (enseignante spécialisée)	Claire CHAVAGNEUX
Auxiliaire Vie Scolaire et Périscolaire	Anaïs PLASSARD
Surveillants Aide en restauration maternelle	Stéphanie PERROLAZ Salima BENABDESLAM Véra LAFOND
Prêtres accompagnateurs	Marc DEHAULT sj Vinh LE sj
Adjoint en Pastorale	Medhi MEDJANI
Responsable catéchèse/éveil foi	Myriam de VERGNETTE
Animatrice pastorale	Christelle KAMINSKI

**HORAIRES**

Horaires de l'école primaire :

- 8h15 - 11h45 (accueil dans la cour à partir de 7h45 et en salle BCD pour les maternelles)
- 13h45 - 16h15 (accueil dans la cour à partir de 13h30)

Accueil des maternelles de 8h00 à 8h45 et de 13h30 à 14h00 dans les classes.

La garderie du soir fonctionne dès le jour de la rentrée.

- La garderie primaire de 16h15 à 18h00
- La garderie des maternelles de 16h15 à 18h00
- **L'étude** se fait dans une salle de classe de 16h30 à 17h15 **à partir du lundi 15/09/2025**

Attention : Pas d'étude les jours de concertation des enseignantes. Dernier jour d'étude le vendredi 18/06/2026.

Le matin, le portail est ouvert à 7h45

- ✓ Seuls les parents de maternelle seront autorisés à entrer dans l'établissement afin de faire la transition entre la maison et l'école.
- ✓ A 8h05, les enfants de cycle 3 sont invités à monter dans leur classe.
- ✓ Le portail sera fermé à 8h45. Merci de respecter cet horaire.

A 11h45

- ✓ Les élèves seront remis aux parents au niveau du SAS.
- ✓ Les élèves mangeant à la cantine sont pris en charge par le personnel de cantine.

L'après-midi, le portail est ouvert à 13h30

- ✓ Une surveillante, à tour de rôle, assurera la sécurité au portail.
- ✓ Seuls les parents de maternelle seront autorisés à entrer dans l'établissement.
- ✓ Le portail sera fermé à 14h. Merci de respecter cet horaire.
- ✓ Les enfants de cycle 2 (du CP au Ce2) seront invités à monter dans leur classe à 13h35.

A partir de 16h15

- ✓ Les parents de la classe maternelle peuvent récupérer leurs enfants dans le petit parc.
- ✓ Les élèves de primaire seront remis aux parents au niveau du SAS.



ACCES A L'ÉTABLISSEMENT : Les visiteurs (parents, accompagnateurs, soignants etc.) sont priés de se présenter à la loge d'accueil lors des heures de fermeture du portail de l'école.

Aucune personne ne doit s'introduire au sein de l'établissement sans autorisation de la loge d'accueil.

Les enfants doivent être accompagnés par un adulte jusqu'à leur classe en cas d'arrivée au cours de la journée.

Nous rappelons que le **STATIONNEMENT** devant le portail de livraison est interdit et que les places sont réservées aux personnes en situation de handicap

(Les taxis des élèves d'ULIS peuvent avec leur badge stationner dans la cour d'honneur)

Merci de votre civilité pour respecter le stationnement des véhicules et préserver la sécurité des enfants. Nous vous encourageons à vous garer sur le parking et de marcher 5 minutes pour se rendre à l'école !

**EN RETARD !**

Les enfants doivent arriver à l'heure. Chaque retard perturbe la classe !

En cas de retard, un enfant n'est sous la responsabilité de l'école qu'à partir du moment où il est pris en charge par un adulte !

A 16h30, tout enfant non récupéré à l'heure sera confié au périscolaire.

	Fréquentation scolaire : ABSENCES : Toute absence prévisible doit être signalée à l'avance. Merci d'envoyer un mail dès que possible à bcdecole@ismgg.fr en notant le nom et la classe de l'enfant absent ou bien en cliquant sur le post-it jaune « ABSENCE ECOLE » en page d'accueil d'ECOLEDIRECTE Un justificatif sera demandé par l'enseignante au retour en classe. (Voir billets d'absences dans cahier de liaison). Nous vous rappelons que la fréquentation régulière de l'école est obligatoire. <i>Des absences trop fréquentes remettent en cause la réussite scolaire.</i> <i>Au-delà de 4 demi-journées d'absence non justifiées, l'école procède à un signalement pour absentéisme auprès des autorités compétentes. Nous ne cautionnons pas les départs en vacances en dehors du calendrier scolaire donné. Cela pénalise fortement les apprentissages. Nous ne pouvons vous donner le travail en anticipation.</i>
	En cas de conflit entre élève Aucun adulte n'est autorisé à pénétrer dans l'école pour s'adresser directement à un enfant (intrusion). Seuls les enseignants sont autorisés à régler un conflit enfantin. Signaler les problèmes aux maîtresses ou à la directrice, demander des informations aux enseignants ! Si le conflit concerne un temps de cantine ou de périscolaire, merci de vous adresser à Anaïs Plassard.
	Inscription cantine et périscolaire RESTAURATION SCOLAIRE : Le prix de la demi-pension (repas + surveillance + activités) sera de 6,50 €. Un courrier joint à ce document vous explique le fonctionnement des inscriptions. Les repas exceptionnels seront à signaler les matins-mêmes uniquement à l'enseignante, tout au long de l'année (<u>Impérativement avant 9h</u>).

AGENDA														
RÉUNIONS DE CLASSE Réunion de rentrée pour tous, le Lundi 8 septembre à 18h dans le nouvel amphithéâtre CPb - CPa/CE1a : Mardi 16 septembre à 18h dans la classe de votre enfant CE1b -CE1c/CE2c et CE2b : Jeudi 11 septembre à 18h dans la classe de votre enfant CM1a- CM1b/CM2b et CM2a : Lundi 15 septembre 18h à dans la classe de votre enfant Maternelles : Mardi 23 septembre à 18h dans la classe de votre enfant La présence des parents est vivement recommandée !														
Dates « Chut, je lis ! » 1 semaine par mois, les élèves doivent apporter un livre ou un album dans leur cartable pour « Chut, je lis ! » <table border="1"> <thead> <tr> <th>TRIMESTRE 1</th><th>TRIMESTRE 2</th><th>TRIMESTRE 3</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>29/09 au 3/10</td><td>26/01 au 30/01</td><td>26/05 au 29/05</td></tr> <tr> <td>24/11 au 28/11</td><td>23/03 au 27/03</td><td>22/06 au 26/06</td></tr> <tr> <td>15/12 au 19/12</td><td></td><td></td></tr> </tbody> </table>			TRIMESTRE 1	TRIMESTRE 2	TRIMESTRE 3	29/09 au 3/10	26/01 au 30/01	26/05 au 29/05	24/11 au 28/11	23/03 au 27/03	22/06 au 26/06	15/12 au 19/12		
TRIMESTRE 1	TRIMESTRE 2	TRIMESTRE 3												
29/09 au 3/10	26/01 au 30/01	26/05 au 29/05												
24/11 au 28/11	23/03 au 27/03	22/06 au 26/06												
15/12 au 19/12														
<u>DATES A RETENIR</u> <u>Conseils des parents de l'école</u> : Mardi 4 novembre à 18h et Mardi 2 juin à 18h <u>Forum des ateliers</u> : Vendredi 12 septembre 16h15/18h00 (Catéchèse, éveil foi, MEJ, Chorale, Théâtre, club Eco citoyen, Echecs, petits scientifiques). <u>Cross des CM2/6ème</u> : Jeudi 9 octobre - <u>Mini 6ème</u> : Vendredi 27 mars 2026 <u>Téléthon</u> : Vendredi 28 novembre – <u>Carnaval</u> : Vendredi 6 février 2026 <u>Journée des communautés éducatives</u> : Lundi 5 janvier 2026 (pas de cours ce jour-là) <u>Fête de l'école</u> : Vendredi 26 juin 2026														

	Relation parents/enseignants : - L'équipe enseignante est disponible pour parler des réussites et difficultés de votre enfant. Des rendez-vous vous seront proposés dans le courant de l'année. N'hésitez pas à prendre rendez-vous dès que vous en sentez l'utilité. PRISE DE RENDEZ-VOUS AVEC LE CHEF D'ÉTABLISSEMENT Par téléphone (04 77 19 00 99) auprès de la secrétaire pédagogique de l'école : Mme Maryline BOUCHUT-PONCET. Cahier de liaison (ou cahier rouge) C'est le lien entre la famille et l'école. Vous devez le regarder régulièrement, et signer les circulaires : votre signature est la preuve que le message a bien été reçu. Merci de conserver les circulaires à la maison. Vous êtes invités à y ajouter : - Les demandes de rendez-vous avec l'enseignante ou la directrice. - Les changements de coordonnées. - Toute information que vous jugerez utile de faire savoir à la maitresse. Préférez écrire un mot plutôt que de donner les informations rapidement à l'oral au portail, elles risqueraient d'être oubliées. En cas d'absence, lorsque l'enfant revient, vous devez compléter un billet rose et le donner d'abord à l'enseignante, puis à Anaïs Plassard. ECOLEDIRECTE www.ecoledirecte.com - La connexion à Ecole Directe vous permet de suivre la facturation ainsi que les informations importantes de l'établissement. Pensez à consulter régulièrement vos messages sur EcoleDirecte. - Pour prendre connaissance de l'actualité de l'établissement, n'oubliez pas de visiter régulièrement le site internet : www.ismagg.fr ou de nous suivre sur les Facebook et/ou Instagram
---	---

INFORMATIONS DIVERSES

	Activités sportives : Pendant l'année, votre enfant pratiquera des activités sportives dans le cadre de l'enseignement scolaire. Selon les jours fixés par la maitresse, il conviendra d'habiller les enfants en conséquence. (Baskets, tenue sportive, casquette et bouteille d'eau). Un certificat médical sera exigé pour toute dispense sportive.
	Parasites : Aucune école n'est à l'abri des poux. Vous devez être très vigilants en surveillant fréquemment la tête de votre enfant et en traitant, si besoin est, sa chevelure, la literie... Merci d'avertir l'école si votre enfant a des poux.
	Anniversaire : Les anniversaires sont fêtés chaque mois. Chaque enseignante vous en expliquera les modalités. Nous recommandons de cuisiner des gâteaux le plus simple possible (cela nous facilite le partage et il y a moins de gaspillage).
	Vêtements : Afin d'éviter les pertes et confusions diverses, il est conseillé de marquer les vêtements et effets personnels au nom de chaque enfant. Objets personnels :



Les enseignantes et le personnel de service ne peuvent être tenus pour responsables de la perte ou de la détérioration d'objets personnels (bijoux, jouets...) apportés à l'école.
Dans le règlement intérieur il est spécifié **qu'aucun jeu ou gadget ne doit être apporté à l'école.**



Vacances scolaires :

L'Académie de Lyon se trouve en **Zone A**

La rentrée scolaire : le lundi 1er septembre 2025

CALENDRIER DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026 POUR L'ÉCOLE PRIMAIRE

Vacances	Date de fin des cours	Date de reprise
Rentrée scolaire des élèves	Lundi 1er septembre 2025	
Vacances de la Toussaint	Samedi 18 octobre	Lundi 3 novembre
Vacances de Noël	Samedi 20 décembre	Mardi 6 janvier
Vacances d'hiver	Samedi 7 février	Lundi 23 février
Vacances de printemps	Samedi 4 avril	Lundi 20 avril
Sortie des élèves	Fin des cours le jeudi 2 juillet	

Pont de l'ASCENSION : Mardi 12 mai au soir au Lundi 18 mai 2026 au matin

Fin des cours : **Jeudi 2 juillet**

Jours fériés :

- Mardi 11 novembre (Armistice)
- Vendredi 1er mai
- Vendredi 8 mai (Victoire 1945)
- Lundi 25 mai (Lundi de Pentecôte)

Attention dates exceptionnelles :

- Samedi 22 novembre : PORTES OUVERTES DE L'ETABLISSEMENT
- Lundi 5 janvier 2026 : journée des communautés éducatives (pas de cours pour les élèves)
- **Vendredi 3 juillet : journée des communautés éducatives (pas de cours pour les élèves)**



LIVRES SCOLAIRES ET PHOTOCOPIES :

Un paquet de livres sera prêté à chaque élève du primaire.

La somme de 10 € sera facturée avec la scolarité de l'année (comprenant les photocopies pour les maternelles et primaires).

Pour les élèves de CP, le livre de lecture TAOKI sera fourni aux élèves en début d'année, ils le garderont en fin d'année scolaire. Il sera facturé aux familles (13 €).

Un manuel d'étude de la langue (BLED) sera remis aux élèves de CM1 qu'ils garderont en fin d'année scolaire, il sera facturé aux familles (10 €) et utilisé la 2^{ème} année de CM2.

FOURNITURES SCOLAIRES :

Les fournitures de base (cahiers, papiers, peinture et autres) seront à disposition de tous les élèves (maternelle, primaire) tout le long de l'année. Une somme forfaitaire moyenne (23 €) sera facturée avec la scolarité de l'année.

Pour les autres fournitures plus « personnelles », chaque élève devra les apporter pour la rentrée en fonction du niveau de classe correspondant.



GOBELET EN CLASSE

Dans un souci écologique, un gobelet personnalisé aux couleurs de l'école Sainte-Marie sera remis à chaque nouvel élève en début d'année et qui servira pour les goûters et les anniversaires (facturé 1 € aux familles).

 	1 - ETUDES : Il s'agit d'une aide aux devoirs dispensée par des enseignantes volontaires tous les soirs, pour les élèves inscrits du CE1 au CM2. Un Google Form vous sera envoyé fin août afin de réaliser l'inscription. L'inscription est fixée par trimestre. Elle débutera le lundi 15 septembre 2025 pour se terminer le vendredi 19 juin 2026. Seul un mail des parents à la fin du trimestre peut annuler l'inscription pour le trimestre suivant. <u>Attention</u> : pas d'étude les jours de concertation des enseignantes. Etude surveillée (16h30 / 17h15) : - Forfait trimestriel : 113 € -82 € pour le 2nd enfant et les suivants 2 - GARDERIE MATERNELLES et PRIMAIRES : Un Google Form vous sera envoyé fin août pour choisir deux options, une inscription au forfait ou à l'occasionnel. (Voir courrier inscription périscolaire) Les garderies fonctionneront dès le lundi 1er septembre 2025 pour se terminer le jeudi 2 juillet 2026 (dernier jour d'école).
	LES DISPOSITIFS D'AIDE et DE REMEDIATION : Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) : Les élèves rencontrant des difficultés scolaires bénéficieront, avec l'accord des parents, d'une aide personnalisée, dispensée par les enseignantes, d'1h par semaine en dehors des heures scolaires (Soit le soir après 16h30, sauf le mardi, soit entre 12h30 et 13h30). Attention, une fois l'accord des parents donné, la participation aux APC est obligatoire. Ces APC peuvent concerner aussi un projet de classe mené par l'enseignante, ou des ateliers pour développer des compétences Les Programmes Personnalisés de Réussite Educative (PPRE) : Les élèves en difficulté scolaire pourront également, pour une période donnée, bénéficier d'un PPRE mis en place par l'enseignante pour aider à développer les compétences de l'enfant (aménagements pédagogiques en classe, travail spécifique, rythme plus léger...). L'enseignement spécialisé : l'enseignante du réseau d'aide DDEC 42 intervient sur plusieurs écoles, dont Sainte-Marie pour les élèves à besoins éducatifs particuliers et pour accompagner l'équipe enseignante (personne ressource) si nécessaire.
	CATECHESE/EVEIL A LA FOI Pour tous les enfants qui ont à cœur de rencontrer Jésus et de Le suivre : Inscription le vendredi 12 septembre 2025 de 16h15 à 18h00 à l'école, lors du forum des activités. La catéchèse concerne les enfants du CE1 au CM2 qui désirent s'initier à la vie chrétienne. L'éveil à la foi concerne les enfants de GS et de CP. Les rencontres ont lieu régulièrement le mardi soir de 16h30 à 17h30 pour tous les niveaux. PASTORALE Pour tous les élèves, des temps d'éveil culturel religieux sont assurés par les enseignantes dans les classes en lien avec le projet pastoral de l'école.

**COMMANDEZ
VOTRE SWEAT
ISMGG DÈS
MAINTENANT !**

RENTRÉE 2025-2026



Une école qui me fait grandir !



**Commandez votre sweat
ISMGG dès maintenant pour
la rentrée 2025-2026 !**

L'école vous propose, comme l'an passé, d'acheter pour la rentrée, le sweat à capuche aux couleurs de l'ISMGG. Couleur bleu marine et broderie réalisée à Saint-Etienne.

Taille : du 4 ans au 12 ans

Prix : 26€ (prix fournisseur)

Si vous êtes intéressés, merci de compléter un formulaire par enfant en cliquant sur le lien ci-dessous.

Un stand essayage/commande sera également présent dans la cour de l'école **le jour de la rentrée des classes.**

!!! Ne pas oublier de marquer le sweat de votre enfant !

Lien : [**COMMANDE SWEAT ISMGG**](#)

Nous serons très heureux d'accueillir votre enfant **Lundi 1er septembre 2025** à partir de 8h00 pour cette nouvelle année scolaire ! Merci de vous référer à la circulaire de rentrée pour les modalités de rentrée.

En vous souhaitant de très belles vacances reposantes et enrichissantes.

Recevez, Madame, Monsieur, nos cordiales salutations.

Caroline TARRERIAS, Chef d'établissement